



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'innovation, de la compétitivité
et des partenariats public-privé****Dix-huitième session**

Genève, 25 juin 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième session**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève (salle XXII), le 25 juin 2025 à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Exécution du programme de travail :
 - a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité :
 - i) Rapports sur les travaux réalisés depuis la dix-septième session du Comité ;
 - ii) Impact des travaux réalisés depuis la dix-septième session du Comité ;
 - b) Groupe de travail des partenariats public-privé :
 - i) Rapports sur les travaux réalisés depuis la dix-septième session du Comité ;
 - ii) Impact des travaux réalisés depuis la dix-septième session du Comité.
4. Programme de travail pour 2026, plan d'activités intersessions pour 2025-2026 et éléments clefs du programme de travail pour 2027.
5. Suite donnée à l'évaluation du sous-programme Coopération et intégration économiques et du sous-programme Commerce par le Bureau des services de contrôle interne.

* Les représentantes et représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/e/cicppp18>. Les documents de session seront progressivement mis à disposition à l'adresse <https://unece.org/economic-cooperation-and-integration/events/18th-session-committee-innovation-competitiveness-and>. Il convient de noter que le secrétariat, qui a pour objectif d'organiser des réunions sans support papier, ne distribuera pas d'exemplaires papier des documents de réunion. Les représentants trouveront un complément d'information, y compris un plan des locaux, à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.html>.



6. Questions diverses.
7. Modalités d'adoption du rapport.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

1. Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/CECI/2025/1	Décision

Point 2

Élection du Bureau

2. Le Comité sera invité à élire des membres du Bureau pour un mandat de deux ans débutant à la présente session.

Point 3

Exécution du programme de travail

a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité

i) Rapports sur les travaux réalisés depuis la dix-septième session du Comité

3. Le Comité sera invité à approuver le rapport de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité sur sa seizième session tenue les 19 et 20 novembre 2024 (ECE/CECI/ICP/2024/2).
4. Le Comité sera invité à se prononcer sur le renouvellement du mandat de l'Équipe de spécialistes pour une nouvelle période de deux ans allant jusqu'en 2027.
5. Le Comité sera invité à approuver le document d'orientation intitulé « Mettre la puissance de l'innovation au service de l'action climatique : recommandations pour le développement d'une intelligence artificielle éthique et durable », qui rend compte des conclusions du dialogue international organisé sur le thème « Mettre la puissance de l'innovation au service de l'action climatique : l'intelligence artificielle à l'appui d'infrastructures à émissions nettes nulles et résilientes face aux changements climatiques », qui s'est tenu à la seizième session de l'Équipe de spécialistes (ECE/CECI/2024/3).
6. Le Comité sera informé des résultats des activités de renforcement des capacités visant à favoriser l'application des mesures recommandées dans les études sur l'innovation au service du développement durable.
7. Le Comité sera invité à prendre note de l'état d'avancement des travaux du Réseau d'innovation transformatrice de la CEE (ECE/CECI/2025/INF.1).
8. Le Comité sera informé de l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail sur l'innovation et la technologie au service du développement durable du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale.

ii) Impact des travaux réalisés depuis la dix-septième session du Comité

9. Les représentants des États membres seront invités à informer le Comité des résultats et de l'impact de ces travaux, ainsi que des enseignements tirés de l'expérience susceptibles d'éclairer les travaux futurs dans ce domaine.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité sur sa seizième session	ECE/CECI/ICP/2024/2	Décision
Mettre la puissance de l'innovation au service de l'action climatique : recommandations pour le développement d'une intelligence artificielle éthique et durable	ECE/CECI/2025/3	Décision
Progress of the work of the ECE Transformative Innovation Network	ECE/CECI/2025/INF.1	Information

b) Groupe de travail des partenariats public-privé

i) Rapports sur les travaux réalisés depuis la dix-septième session du Comité

10. Le Comité sera invité à approuver le rapport du Groupe de travail sur sa huitième session (ECE/CECI/WP/PPP/2024/2) et les documents d'orientation suivants, que le Groupe de travail a approuvés à sa session :

a) Lignes directrices pour une meilleure exécution des projets de partenariats public-privé et d'infrastructure grâce à la transformation numérique axée sur les objectifs de développement durable tout au long du cycle de vie de ces projets (ECE/CECI/WP/PPP/2024/3) ;

b) Lignes directrices relatives aux partenariats public-privé dans l'infrastructure numérique : diagnostics médicaux (télémédecine) et autres services publics numériques (ECE/CECI/WP/PPP/2024/4) ;

c) Lignes directrices relatives aux pratiques d'achat écologiques et durables dans le cadre de partenariats public-privé axés sur la réalisation des objectifs de développement durable (ECE/CECI/WP/PPP/2024/5) ;

d) Lignes directrices relatives à l'état du financement des partenariats public-privé et des infrastructures à mi-chemin de l'échéance de 2030 (ECE/CECI/WP/PPP/2024/6).

11. Le Comité sera informé des principaux résultats de la neuvième édition du Forum international de la CEE sur les PPP (Belgrade, 14-16 mai 2025).

12. Le Comité sera informé de l'état d'avancement des travaux normatifs relatifs aux normes et guides pratiques concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la participation des parties prenantes, la production d'énergie renouvelable hors réseau, les PPP à petite échelle, les infrastructures résilientes face aux changements climatiques, la viabilité budgétaire et l'accessibilité financière, et la série de notes d'information sur l'utilisation de l'intelligence artificielle au service des PPP.

13. Le Comité prendra note du rapport de situation sur les activités de renforcement des capacités qui lui ont été confiées pour promouvoir des partenariats efficaces entre le secteur public et le secteur privé en axant ces derniers sur la réalisation des ODD, notamment de l'appui fourni aux États qui en ont fait la demande pour l'auto-évaluation de leurs PPP et de leurs projets d'infrastructure en utilisant le Système d'évaluation et de notation des partenariats public-privé et des infrastructures. Il sera également informé des premiers effets de l'utilisation du Système en termes de mobilisation de financements et d'amélioration de la qualité des projets.

ii) **Impact des travaux réalisés depuis la dix-septième session du Comité**

14. Les représentants des États membres seront invités à informer le Comité des résultats et de l'impact de ces travaux, ainsi que des enseignements tirés de l'expérience susceptibles d'éclairer les travaux futurs dans ce domaine.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe de travail des partenariats public-privé sur sa huitième session	ECE/CECI/WP/PPP/2024/2	Décision
Lignes directrices pour une meilleure exécution des projets de partenariats public-privé et d'infrastructure grâce à la transformation numérique axée sur les objectifs de développement durable tout au long du cycle de vie de ces projets	ECE/CECI/WP/PPP/2024/3	Décision
Lignes directrices relatives aux partenariats public-privé dans l'infrastructure numérique : diagnostics médicaux (télémédecine) et autres services publics numériques	ECE/CECI/WP/PPP/2024/4	Décision
Lignes directrices relatives aux pratiques d'achat écologiques et durables dans le cadre de partenariats public-privé axés sur la réalisation des objectifs de développement durable	ECE/CECI/WP/PPP/2024/5	Décision
Lignes directrices relatives à l'état du financement des partenariats public-privé et des infrastructures à mi-chemin de l'échéance de 2030	ECE/CECI/WP/PPP/2024/6	Décision

Point 4

Programme de travail pour 2026, plan d'activités intersessions pour 2025-2026 et éléments clefs du programme de travail pour 2027

15. Le secrétariat présentera le projet de plan d'activités intersessions pour 2025-2026, où figurent les activités prévues pour le reste de l'année 2025 et jusqu'à la prochaine session, en 2026 (ECE/CECI/2025/INF.2).

16. Les représentants sont invités à porter toute autre proposition à l'attention du secrétariat.

17. Le secrétariat présentera le projet de programme de travail pour 2026, y compris le programme de publications (ECE/CECI/2025/INF.4). Le projet de programme de travail a été établi selon le format annuel approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/267, adoptée le 30 décembre 2022.

18. Le secrétariat informera également le Comité des demandes reçues en matière de coopération technique bilatérale et sous-régionale et des mesures prises pour mobiliser des ressources extrabudgétaires supplémentaires afin d'y répondre (ECE/CECI/2025/INF.3).

19. Le secrétariat présentera pour décision le document intitulé « Aperçu des éléments clefs du programme de travail du sous-programme Coopération et intégration économiques pour 2027 » (ECE/CECI/2025/4) et formulera, au besoin, des recommandations sur ces

éléments. Les recommandations approuvées par le Comité et inscrites par celui-ci dans ses décisions seront prises en compte dans le projet de plan-programme du sous-programme pour 2027.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Draft intersessional implementation plan for 2025-2026	ECE/CECI/2025/INF.2	Information
Outline of key components of the programme of work of the Economic Cooperation and Integration subprogramme for 2027	ECE/CECI/2025/4	Décision
Fundraising needs and opportunities	ECE/CECI/2025/INF.3	Information
Draft programme of work for 2026	ECE/CECI/2025/INF.4	Information

Point 5

Suite donnée à l'évaluation du sous-programme Coopération et intégration économiques et du sous-programme Commerce par le Bureau des services de contrôle interne

20. En 2022, le Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat de l'ONU a évalué, pour la période 2018-2021, la pertinence, l'efficacité, la cohérence et la viabilité du sous-programme 4 (Coopération et intégration économiques) et du sous-programme 6 (Commerce) de la CEE, ainsi que la prise en compte de problématiques transversales dans ces sous-programmes. Cette évaluation s'inscrivait dans le cadre du programme que le Secrétariat de l'ONU a mis en place pour évaluer régulièrement certains aspects de ses activités. Les représentants seront informés de l'état d'avancement de l'application des recommandations issues de l'évaluation concernant le sous-programme 4.

Point 6

Questions diverses

21. Les représentants arrêteront les dates de la prochaine session, à confirmer sous réserve de la disponibilité des services de conférence.

Point 7

Modalités d'adoption du rapport

22. Après la clôture de la session, le secrétariat établira un projet de rapport et le communiquera à toutes les missions permanentes à Genève, en vue de son approbation ultérieure par procédure d'approbation tacite, conformément au paragraphe 21 de l'appendice III du document E/ECE/1464 (Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE). Une fois adopté, le rapport sera publié en anglais, en français et en russe.

III. Calendrier indicatif

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 25 juin 2025	
Palais des Nations, Genève, salle XXII	
10 heures-10 h 30	Point 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Bureau
10 h 30-13 heures	Point 3. Exécution du programme de travail <ul style="list-style-type: none"> a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité b) Groupe de travail des partenariats public-privé
13 heures-15 heures	Pause déjeuner
15 heures-18 heures	Point 4. Programme de travail pour 2026, plan d'activités intersessions pour 2025-2026 et éléments clefs du programme de travail pour 2027 Point 5. Suite donnée à l'évaluation du sous-programme Coopération et intégration économiques et du sous-programme Commerce par le Bureau des services de contrôle interne Point 6. Questions diverses Point 7. Modalités d'adoption du rapport